

## Résolution

### Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Neuchâtel Sud

### Titre de la résolution

Pour plus de sécurité à Neuchâtel

### Auteur-e-s de la résolution

Maja Giger

### Destinataire-s de la résolution

Conseil communal, Conseil d'État

### Date et lieu

20 février 2026

### Commentaires

Comme discuté, n'étant pas de langue maternelle française et prévoyant de faire corriger ce texte dans les prochains jours, il est susceptible d'être légèrement modifié.

### **Texte de la résolution**

L'Assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud demande au Conseil communal et au Conseil d'État de tenir compte du message suivant et de réfléchir à des mesures d'action.

Face au sentiment d'insécurité croissant dans plusieurs zones de la ville de Neuchâtel, notamment autour de la Place Pury, dans le centre-ville et aux abords du lac durant l'été, l'Assemblée citoyenne souhaite exprimer ses préoccupations concernant :

- la hausse des cambriolages et vols, affectant autant les habitants que les commerces
- la présence de trafic de stupéfiants notamment autour de la Place Pury
- des comportements pouvant aller jusqu'à l'agression
- les impacts sur le cadre de vie, la fréquentation des espaces publics et la tranquillité des habitants.

L'Assemblée citoyenne invite les autorités exécutives à examiner la situation et à envisager des mesures appropriées, par exemple :

- Adapter la présence sur le terrain par la police cantonale et la Sécurité publique aux lieux et périodes les plus sensibles
- Aménager les espaces publics de manière à renforcer la visibilité par un éclairage adapté, la sécurité et la convivialité
- Améliorer la coordination entre services publics, commerçants et acteurs sociaux pour détecter plus rapidement les problèmes

Ces exemples ne constituent pas une liste exhaustive ni prescriptive, mais illustrent des pistes d'action possibles.

L'Assemblée citoyenne de Neuchâtel Sud réaffirme son objectif de contribuer, en collaboration avec les autorités, à un espace public sûr, accueillant et vivant, au bénéfice de toutes les habitantes et de tous les habitants de la ville.

### **Annexe(s) éventuelle(s)**

--